



## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 30 mai deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

<u>Date de convocation,</u> 24 mai 2023	<u>Étaient présents :</u> Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITLER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPÈME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.
<u>Date de publication sur le site internet de la ville,</u> 06 juin 2023	
<u>Nombre de conseillers</u> En exercice 29 Présents 22 Votants 29	<u>Procurations :</u> M. Lionel DURAMÉ à Mme Céline CIVES, Mme Chantal DUTOT à M. Bastien CORITON, Mme Emilie DUTOT à Mme Hélène AUBRY, M. Paul GONCALVES à M. Dominique GALLIER, M. Sylvain HEMARD à M. André RIC, Mme Aurore LAINE à Mme Carol TARAVEL-CONDAT, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à M. Jacques TERRIAL  Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-057	<b>Itinérance – Relais Petite Enfance convention de partenariat avec la commune d'Arelaune-en-Seine</b>
------------	---

Le Relais Petite Enfance est un service ayant différentes missions orientées vers les familles mais également à destination des professionnels. L'animatrice informe sur l'ensemble des modes de garde, valorise l'offre de service et accompagne les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur. Elle a un rôle primordial au niveau des assistants maternels car elle propose des temps d'échange et d'écoute, organise des ateliers d'éveil, accompagne au niveau du parcours de formation continue, propose de l'analyse de pratique, et lutte contre la sous-activité subie par les assistants maternels.

En 2022, le poste d'animatrice a évolué à temps plein afin de répondre aux préconisations de la CAF et aux objectifs de la Convention Territoriale Globale. En effet, la CAF, partenaire principal du RPE, répartie le secteur de travail sur 12 communes (Rives-en-Seine, Arelaune-en-Seine, Anquetierville, Heurteauville, Saint-Aubin de Crétot, Saint-Gilles de Crétot, Saint-Nicolas de la Haie, Saint-Arnoult, Louvetot, Maulévrier-Sainte-Gertrude, Vatteville-la-Rue, Notre-Dame de Bliquetuit) et souhaite voir se développer l'itinérance au sein de celles-ci afin de répondre au mieux aux exigences du référentiel des Relais Petite Enfance.

En décembre 2022, une réunion d'information présentant l'itinérance du Relais Petite Enfance ainsi que les modalités de financement pour les communes souhaitant y adhérer a eu lieu et plusieurs communes ont fait part de leur intérêt pour accueillir les ateliers à destination de leurs assistant(e)s maternel(le)s sur leur commune.

Une convention a été établie par la commune de Rives-en-Seine à destination de communes qui souhaiteraient adhérer à l'itinérance du Relais Petite Enfance.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- De valider cette convention.
- De l'autoriser à signer la convention avec les communes souhaitant adhérer à l'itinérance.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,  
Didier BOQUET



*Bastien Coriton*

*Didier Boquet*